

**FEUILLE DE ROUTE CAS 2016-2020**  
**ANNEXE AU RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION DES AGENTS SPORTIFS**  
**DU 13 JANVIER 2017**

<b>OUTIL</b>	Se doter d'un outil de communication et d'échange d'informations avec les Agents Sportifs
<b>PLAN D'ACTION</b>	Définir un plan d'action quadriennal de contrôle de l'activité des Agents Sportifs, en collaboration avec les organes en charge du : <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Contrôle de gestion CCG et DNCCG,</b></li><li>• <b>Discipline CFD et CJD</b></li><li>• <b>CF Clubs CF-PN pour les divisions inférieures</b></li></ul>
<b>CONCILIATION</b>	Proposer un dispositif de conciliation préalable à toute procédure contentieuse, pour les litiges entre les clubs ou les joueurs et les Agents Sportifs. Plus généralement, engager les travaux nécessaires à la limitation des litiges dans les relations entre ces différentes parties.
<b>CIAS</b>	Engager les travaux avec la CIAS sur les dossiers touchant le basket, mais qui ne lui sont pas spécifiques (jurisprudence relative à l'intégration dans l'assiette de cotisations sociales, des honoraires versés par les clubs à des Agents Sportifs qu'ils ont eux-mêmes mandaté - ...)

<b>NON LICENCIÉ</b>	Engager les actions nécessaires à la répression de l'activité d'Agent Sportif non licencié
<b>ÉTHIQUE DU SPORT</b>	Sous réserve de son adoption, mettre en place les nouvelles dispositions de la loi visant à préserver l'éthique du sport, et à renforcer la régulation et la transparence du sport professionnel et à améliorer la compétitivité des clubs
<b>ACTIVITÉ RÉGLEMENTAIRE</b>	Assurer l'activité réglementaire de la CAS (examen, ...)
<b>ÉTUDE ACTIVITÉ</b>	Proposer une étude annuelle sur l'activité des Agents Sportifs dans le basket
<b>FACILITÉ D'ACCÈS</b>	Faciliter l'accès des Agents Sportifs (ou candidats à l'examen) aux informations émises par la FFBB et la LNB (modifications réglementaires, ...)